



Sécurité
publique

2021
Rapport de gestion

—
Dicastère | Sécurité publique

Service de la sécurité publique

Mme Valérie Jaggi Wepf

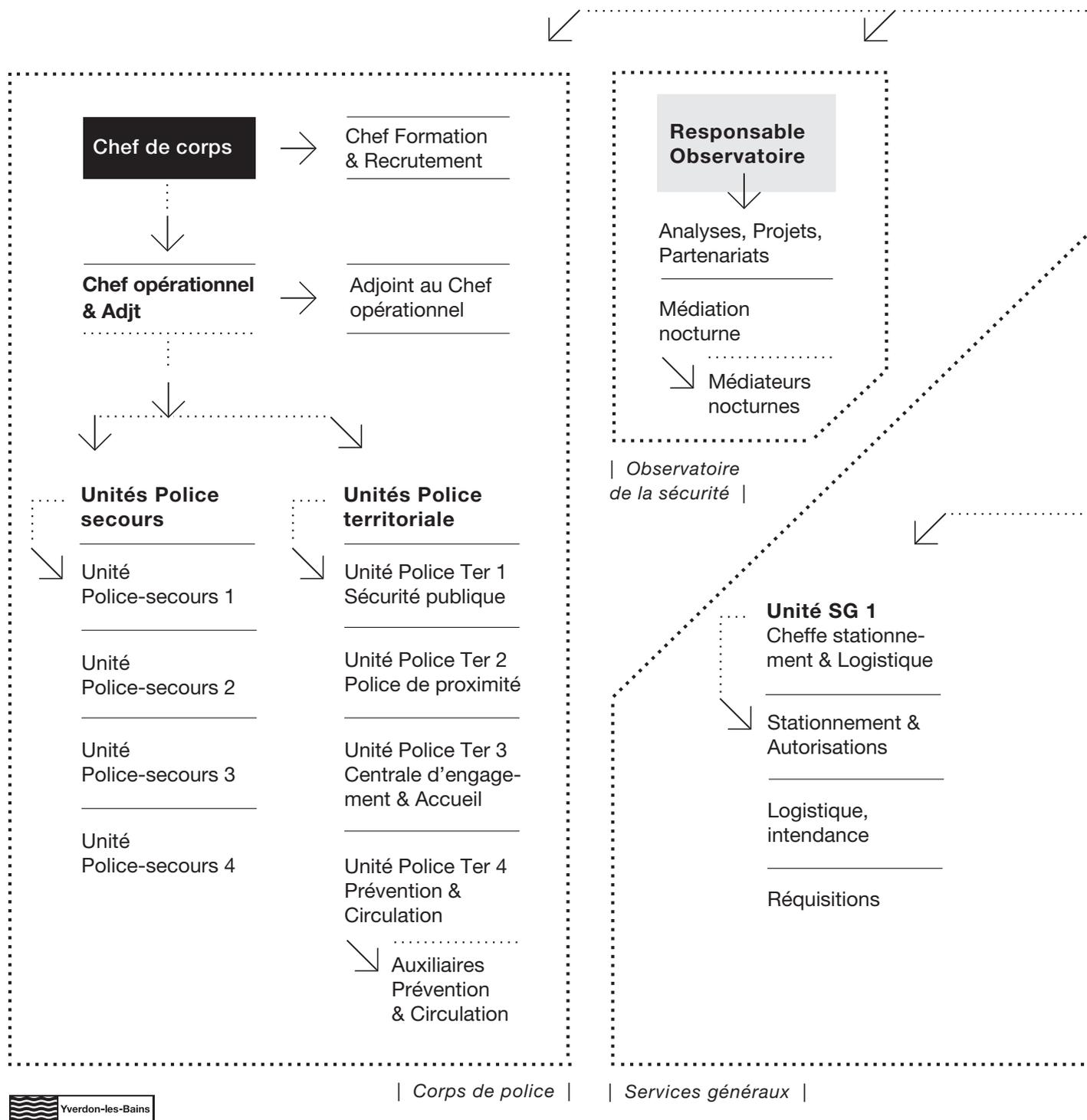
Municipale jusqu'au 30 juin 2021

M. Christian Weiler

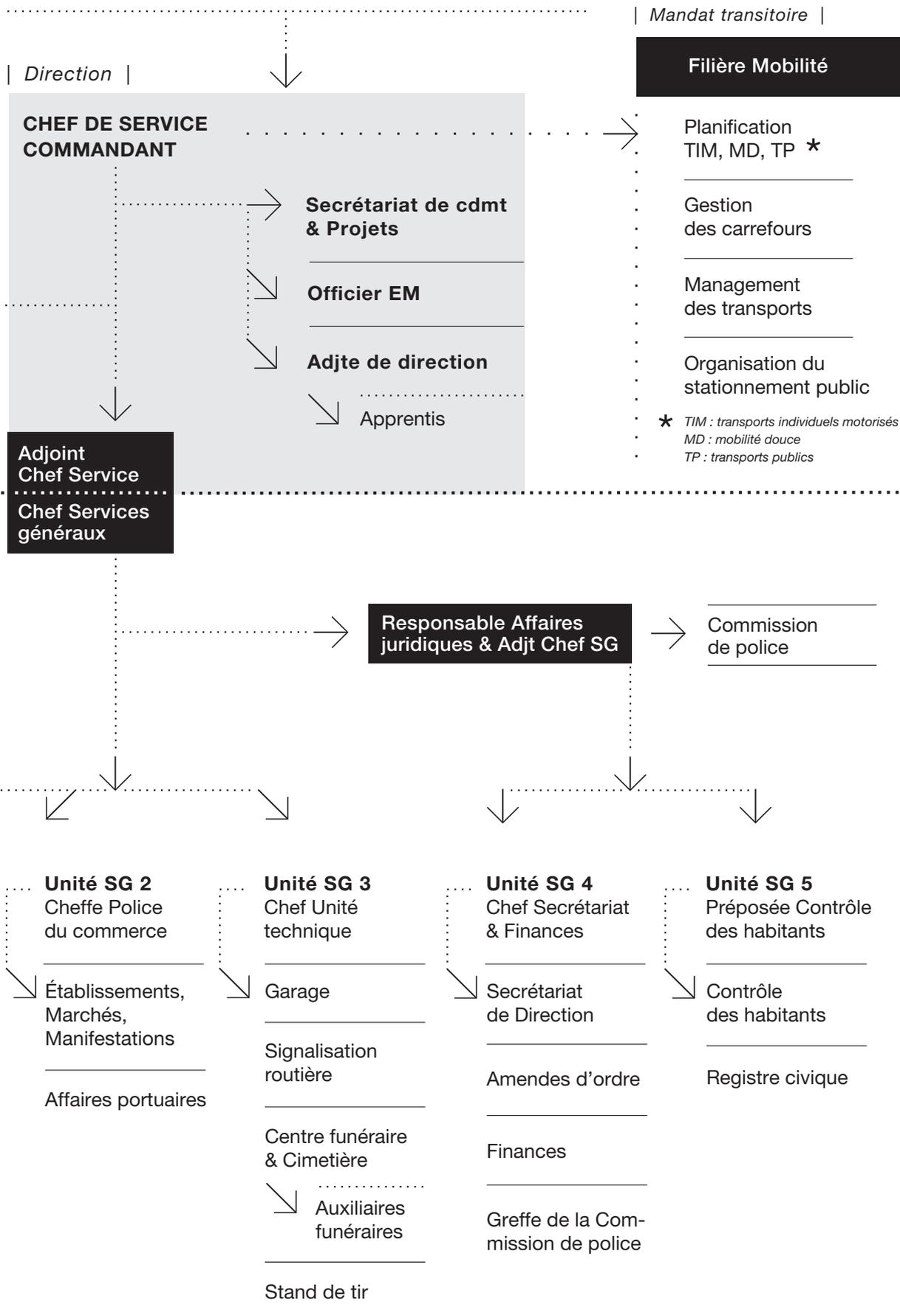
Municipal à partir du 1^{er} juillet 2021

Lieutenant-colonel Pascal Pittet

Chef de service – Commandant



MUNICIPAL • E | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Sécurité publique

Etat des effectifs au 31 décembre 2021

Personnel du Service de la sécurité publique : 128.5 ETP, soit 136 personnes

Personnel uniformé : 78 ETP, y compris aspirants (ETP vacants 7.8)

Personnel auxiliaire : 42 personnes dont 18 médiateurs nocturnes et 12 auxiliaires de prévention circulation

Départs | arrivées

- | | |
|---|---|
| → Personnel uniformé
Nombre de départs : 11
Nombre d'arrivées : 10 dont 3 aspirant-e-s | → Personnel civil
Nombre de départs : 6
Nombre d'arrivées : 5 |
| → Personnel détaché
à l'Académie de police
1 policier
1 assistant de sécurité publique | |

MISSIONS DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Service de la Sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – Service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- Contrôle des habitants ;
- Registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique.

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2021 du Service de la sécurité publique ont été déclinés comme suit :

- 1 | Développer une culture d'entreprise orientée sur l'intelligence collective et la transversalité, dans une vision de proactivité.
- 2 | Adapter notre fonctionnement en temps de crise, en tenant compte des attentes des collaborateur-trices et en préservant le lien social nécessaire à notre cohésion.
- 3 | Poursuivre la sécurisation des infrastructures urbaines.
- 4 | Procéder à la digitalisation de certaines prestations dans une vision d'accessibilité et de visibilité accrue pour la population.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent en-

suite en objectifs auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

POINTS FORTS 2021

poursuivre nos missions en temps de crise sanitaire

Le Service de la sécurité publique tient un rôle central dans la gestion pérenne de la crise sanitaire Covid-19 depuis le début de l'année 2020. L'année 2021 s'est donc inscrite dans cette continuité avec également les crues majeures de l'été.

La gestion et le contrôle des mesures mises en place dans le cadre de la pandémie ont constitué des axes majeurs d'action durant l'année 2021. La police, mais également toutes ses entités administratives et techniques, ont dû s'adapter à un fonctionnement empreint d'incertitude sanitaire, notamment en déployant des mesures sur le domaine public et en poursuivant des contrôles – majoritairement préventifs – dans les espaces d'accès public intérieurs et extérieurs. En outre, le service a tenu un rôle central au sein de la «Plateforme COVID», task-force propre à l'administration en lien avec l'application des normes sanitaires successives, que ce soit au sein des services ou en lien avec la population.

Dans un autre registre, l'année 2021 a permis la poursuite du diagnostic sécuritaire dans les quartiers par l'Observatoire de la sécurité, qui thématise de manière participative le senti-

ment d'insécurité, tel qu'il est perçu par le-la citoyen-ne, notamment au travers de marches exploratoires.

Ensuite, la thématique sensible des nuisances routières a occupé le Service de la sécurité publique sous différents angles, à la fois préventifs et répressifs, contribuant à apaiser les nuisances sonores subies par notre population, en période nocturne notamment.

Concernant les victimes de violences, des projets d'amélioration de leur prise en charge au poste de police sont en développement.

L'impact de la crise sanitaire qui n'a pas épargné la police s'est révélé une contrainte importante en terme de carence en personnel, particulièrement forte sur plusieurs mois.

Relevons pour conclure que la crise sanitaire a été exigeante pour les cadres et collaborateur-trices du service, en termes de réactivité et de flexibilité, mais également en matière de gestion managériale sous l'angle de la préservation de la cohésion d'équipe, indispensable à un fonctionnement optimal de nos prestations de service public.

Division opérationnelle - Activité policière régionale

Les principales interventions ou sollicitations proviennent principalement des communes d'Yverdon-les-Bains et d'Orbe. Cependant, des demandes des autorités augmentent pour les

communes partenaires de la PNV, souvent en lien avec des présences de personnes indésirables ou des incivilités ayant trait à la circulation routière.

La PNV a continué à mener des opérations communes avec la Gendarmerie dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. A plusieurs reprises, des autres entités telles la Police ferroviaire, la Police de sûreté ont également participé à des opérations d'envergure importante.

La situation sanitaire a, pour la 2^e année consécutive, impacté le travail quotidien de la police en général. En effet, la PNV a été maintenue dans le plan ORCA nécessitant ainsi des modifications opérationnelles telles que des renforts, des contrôles dans le cadre de l'EMCC.

A l'instar des années précédentes, nous avons eu une forte augmentation d'interventions pour des nuisances sonores en été, en cause les allègements des mesures liées au Covid-19. De la

prévention a été mise en place en collaboration avec le Service de la sécurité publique.

Deux grandes manifestations, soit le 1^{er} août et Halloween, ont nécessité le déploiement d'effectifs policiers importants, dont la mise en place d'un dispositif cantonal pour 2021. Cette montée en puissance des affrontements lors de ces moments, qui se veulent normalement festifs, peuvent partiellement s'expliquer au travers des restrictions liées à la pandémie. Si le 1^{er} août est en effet source d'incivilités depuis des années à Yverdon-les-Bains, la soirée d'Halloween n'a jamais posé de problèmes particuliers, à l'exception de 2020. Par ailleurs, il est à préciser que le 31 décembre s'est révélé une soirée particulièrement calme sur l'ensemble du territoire.

Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats

L'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est un outil participatif au service de la sécurité publique sur le territoire d'engagement

de la PNV, grâce à son apport en terme sécuritaire. Il est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

Durant cette année 2021, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a poursuivi ses démarches participatives auprès de la population, lui permettant de s'exprimer sur sa sécurité et le bien-vivre ensemble. Ainsi, une part des citoyen·nes yverdonnois·es a été invitée à prendre part à la démarche de diagnostic sécuritaire dans les quartiers (sondage sur le sentiment de sécurité, marches exploratoires et étude-pilote ADRIEN). La population chamblonnoise a quant à elle été conviée à une rencontre-pilote visant à échanger avec des représentants des autorités et de la PNV sur les problématiques rencontrées sur le territoire communal.

Ces démarches permettent à la PNV d'identifier les problématiques rencontrées par la population et de déterminer, avec l'aide de ses partenaires, les mesures correctrices utiles.

La rédaction d'une directive interne offrant un cadre de référence et de travail plus clair, une revalorisation salariale de l'activité, ainsi qu'une extension du périmètre de travail ont permis de renforcer l'activité des médiatrices et médiateurs nocturnes. Ce dispositif, en place à Yverdon-les-Bains depuis 2016, apporte visibilité et bienveillance les nuits de fins de semaine en centre-ville, pouvant influencer positivement le sentiment de sécurité de la population et des noctambules.

Finalement, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a continué à apporter son soutien à l'interne du Service de la sécurité publique pour le développement des tableaux de pilotage, ainsi que pour les demandes ponctuelles de statistiques et d'analyses.

Services généraux

L'activité des Services généraux est principalement fondée sur des prestations externes dans des domaines d'activité très variés, mais égale-

ment sur des prestations transversales internes au service de la Sécurité publique pour assurer son fonctionnement :

Prestations externes

- Police du commerce.
- Office du stationnement.
- Enquêtes administratives et réquisitions.
- Contrôle des habitants.
- Assistants de sécurité publique.
- Signalisation routière.
- Centre funéraire et cimetières.
- Stand de tir de Floreyres.
- Affaires portuaires.
- Commission de police (poursuite des infractions de compétence communale).

Prestations internes

- Secrétariat et finances.
- Logistique et intendance.
- Entretien des véhicules du service.
- Suivi des contraventions.
- Affaires juridiques.

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la PNV. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public

est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires.

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

Les assistants de sécurité publique (ASP) ont vu en 2021 une importante évolution de leur profession, par leur intégration dans un concept d'assistant-es de proximité, qui vise à intégrer dans leur quotidien une philosophie de travail qui les rapproche des citoyen·nes, dans les quartiers, notamment en matière de problématiques rencontrées sur les espaces publics et de surveillance des phénomènes propres à la voie publique en général.

Le Contrôle des habitants a opéré une mutation digitale très importante en 2021, à deux niveaux :

- 1 | en premier lieu, la philosophie d'accueil a fait l'objet d'une analyse des besoins exprimés par la population en termes de temps d'attente au guichet et de disponibilité pour le traitement des dossiers. Ce faisant, le contexte pandémique nous y incitant, un système de prise de rendez-vous a été mis en place au travers d'un calendrier en ligne, facilitant l'adéquation entre les ressources de l'administration et les disponibilités des usager·ères. Pour les personnes moins familières des outils digitaux, la prise de rendez-vous se fait par téléphone. Ce changement de pratique nous permet d'afficher un niveau de satisfaction élevé, tant de la part des usager·ères que du personnel, lequel dispose désormais de davantage de temps à consacrer durant les tranches de rendez-vous, sans avoir une file d'attente à gérer au sein des locaux ;

- 2 | en second lieu, cette entité a entamé sa révolution numérique, par la digitalisation des dossiers sur l'ensemble de l'année 2021, grâce à l'appui d'auxiliaires en réinsertion professionnelle. Cette dématérialisation permet une plus grande efficacité au sein de cette unité, facilite l'accès aux dossiers et permet une plus grande flexibilité du personnel, notamment au travers du télétravail.

L'Unité technique, comme son nom l'indique, regroupe toutes les entités du service qui ont une vocation technique, ce qui permet des complémentarités efficaces en termes de personnel et de matériel (gestion du matériel roulant,

de la signalisation routière, du centre funéraire, du stand de tir). L'activité de l'Unité technique permet le renforcement des synergies par des prestations spécifiques, internes et externes.

Mobilité

Dans le cadre de l'affectation des dicastères 2021-2026, la Municipalité a pris la décision de rattacher la Filière mobilité au dicastère Mobilité, Travaux et Environnement (MTE). Ce faisant, cette filière se dissocie du Service de la sécurité

publique tout en demeurant un partenaire privilégié œuvrant de concert sur de multiples projets transversaux, tels que le stationnement, les transports publics, la gestion du trafic, etc.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV et démontrent la tendance entre les années 2020 et 2021. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale

de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

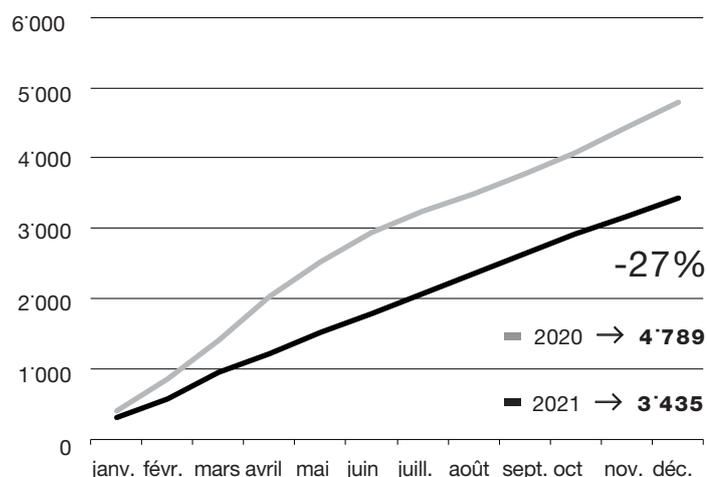
En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière dans l'hyper-centre

(total mensuel cumulé en heures)

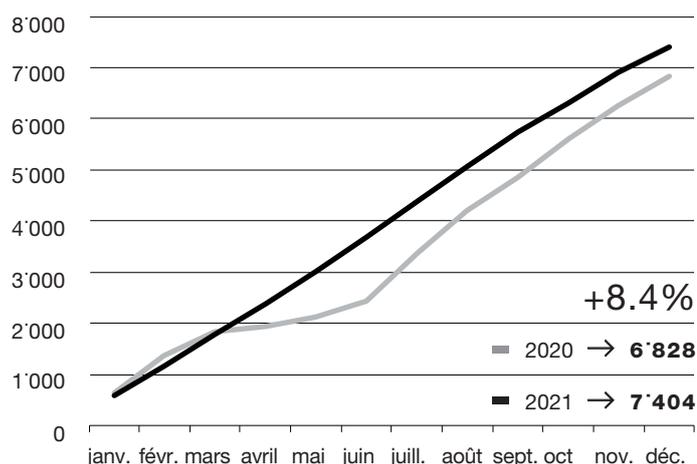
Le nombre d'heures de présence policière dans l'hyper-centre est en forte diminution pour 2021.

La situation sanitaire a littéralement changé notre organisation et nos missions. De plus, l'intégration à CoRe n'a pas facilité les patrouilles pédestres.



Interventions *

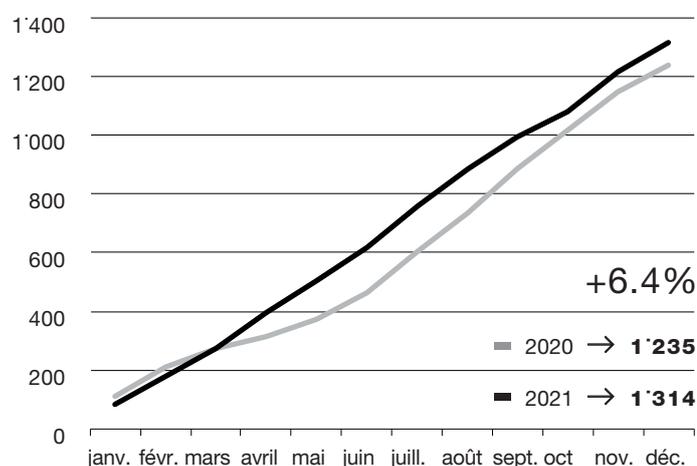
Comme sur l'ensemble du territoire vaudois, les interventions sont sensiblement en hausse pour 2021 par rapport à 2020, mais restent inférieures aux années précédentes. Ceci s'explique principalement par la reprise de la vie sociale à la suite des mesures de semi-confinement.



Plaintes pénales *

La légère augmentation des plaintes est en corrélation avec les arguments mentionnés pour les interventions.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen.



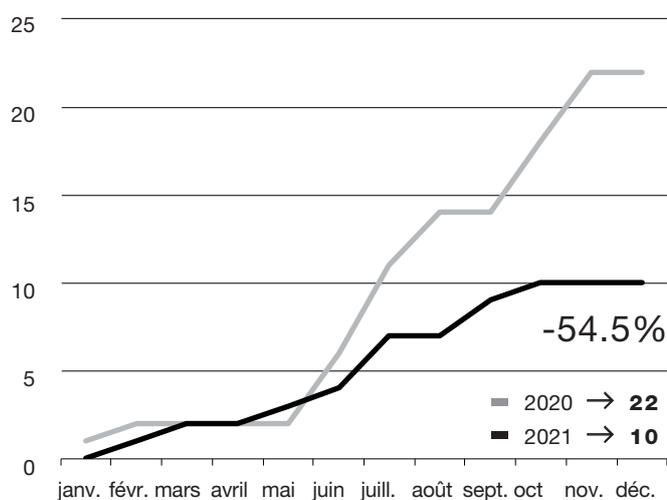
Vols avec violences

Brigandages et vols à l'arraché *

Nous dénotons une forte diminution de ce phénomène.

Cette problématique était principalement l'œuvre d'un petit groupe de délinquants locaux, ayant été depuis condamnés par la justice.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

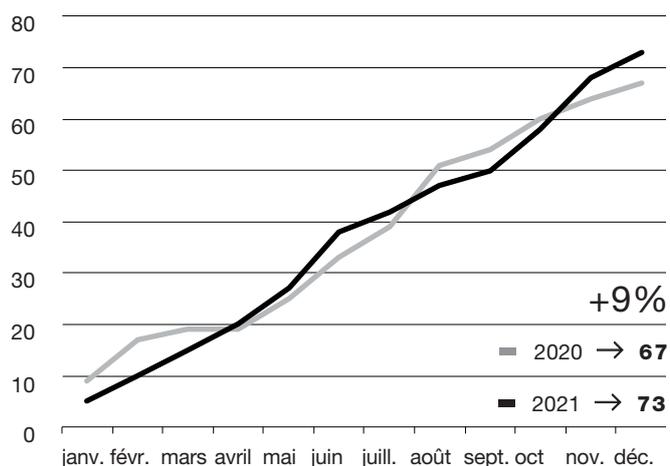


* (total mensuel cumulé)

Violences de moindre gravité

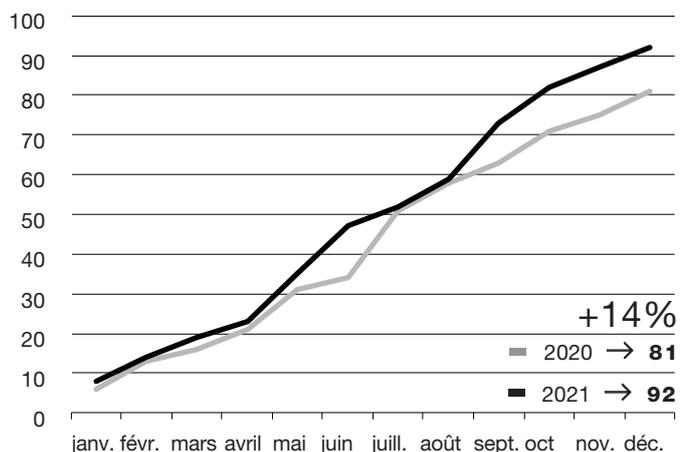
Voies de fait *

Une stabilisation est constatée pour les chiffres 2021. Les voies de fait, infractions ne causant ni lésions corporelles ni atteinte à la santé, sont généralement consécutives à une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de l'alcool.



Menaces et injures *

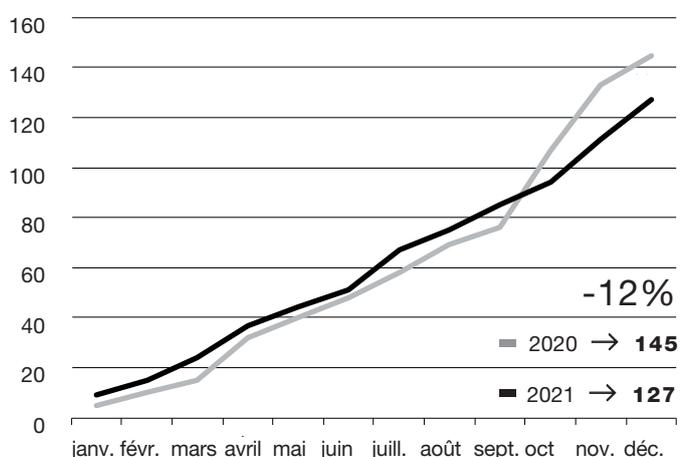
Les constatations sont identiques au point précédent. Ce type d'infraction se déroule également de plus en plus sur les réseaux sociaux, ainsi qu'entre connaissances.



Cambriolages

Vols par effraction *

Les vols par effraction sont en baisse pour 2021. Cette diminution dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée dans le reste du canton. Encore une fois, la situation sanitaire et le développement du télétravail, ont pour conséquence une occupation accrue des appartements et villas en journée, obligeant le cambrioleur à user davantage de stratégie pour agir, compliquant son travail.

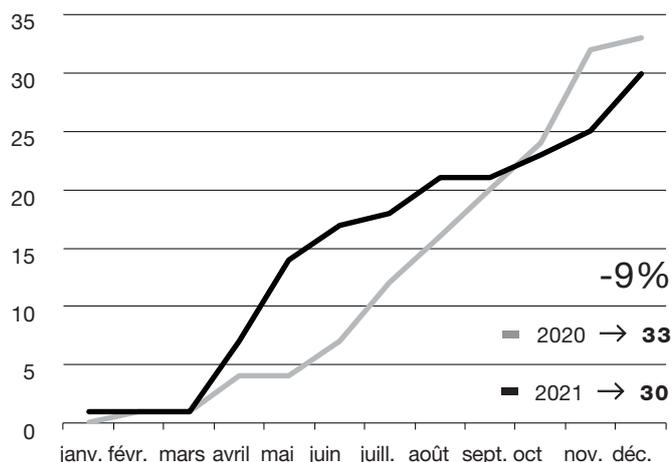


* (total mensuel cumulé)

Vols par introduction * clandestine

Le phénomène reste constant en 2021. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité.

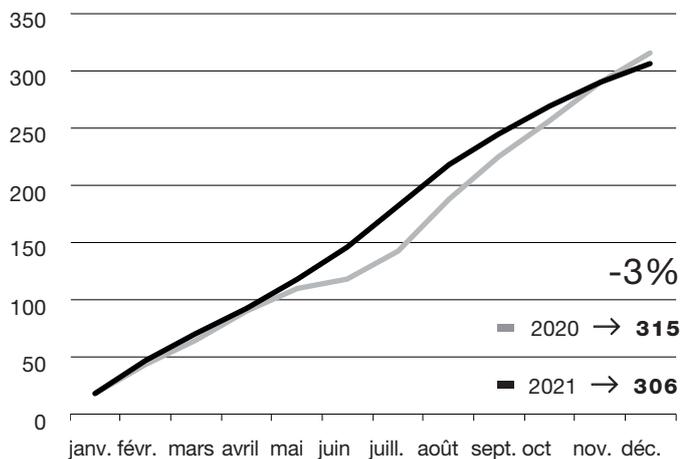
Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.



Autres atteintes au patrimoine

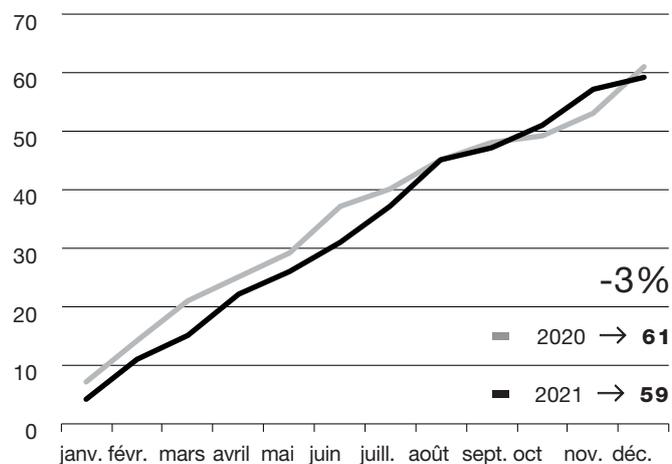
Dommages à la propriété *

Le nombre de dommages à la propriété est en légère baisse pour 2021. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces sur le terrain.



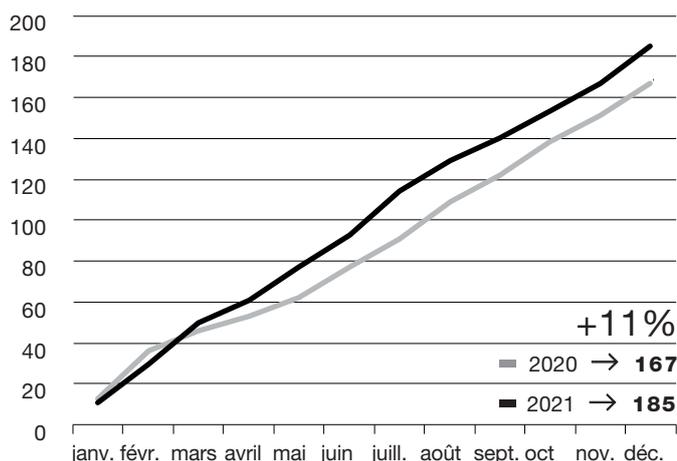
Vols à la tire | à l'astuce *

Le phénomène reste stable en 2021. Il s'agit principalement de vols de téléphones portables ou de portemonnaie pour lesquels l'auteur profite souvent d'un instant de distraction de la victime.



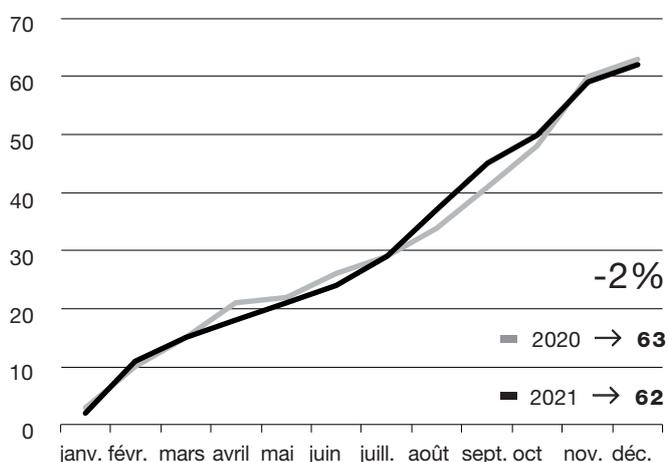
Vols simples *

Une légère hausse se constate pour 2021. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes. Nous constatons tout de même une augmentation des vols de colis à la suite d'achats en ligne.



Vols par effraction dans et sur les véhicules *

Nous constatons une stabilisation du nombre de vols dans les véhicules pour 2021. Plusieurs cas sont imputés à des auteurs ayant été arrêtés en cours d'année. Cela reste pour la plupart des cas un vol d'opportunité.

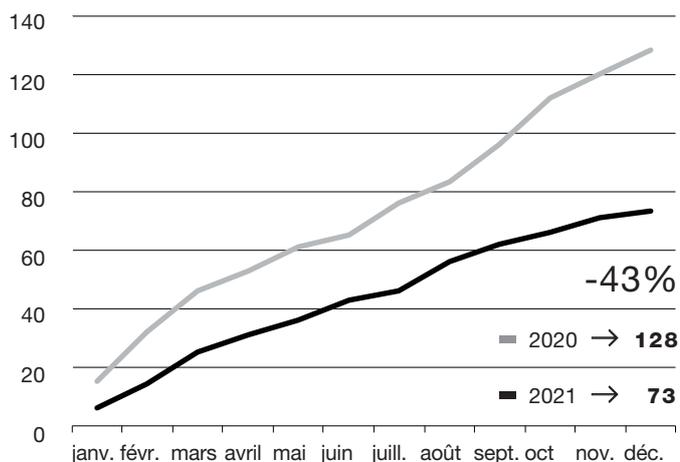


Infractions à la LFStups *

Une forte diminution des dénonciations pour consommation de stupéfiants se constate en 2021. Ceci peut s'expliquer par une plus grande vigilance des consommateurs.

Toutefois, des actions seules et en coordination avec la Police cantonale sont effectuées tout au long de l'année pour des interpellations de vendeurs et une forte augmentation des saisies de produits cannabiques a été effectuée.

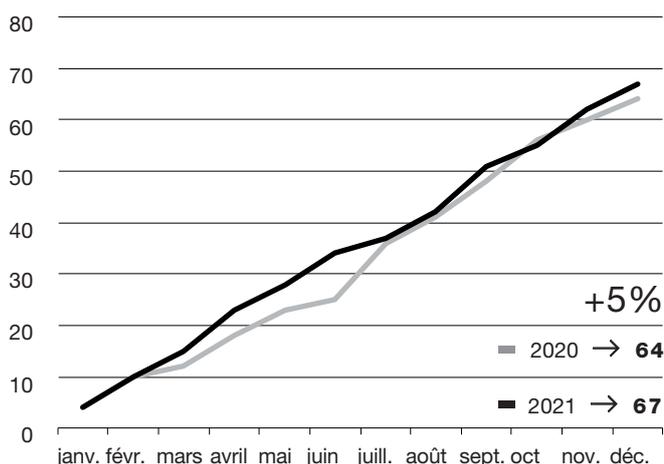
Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



Incendies *

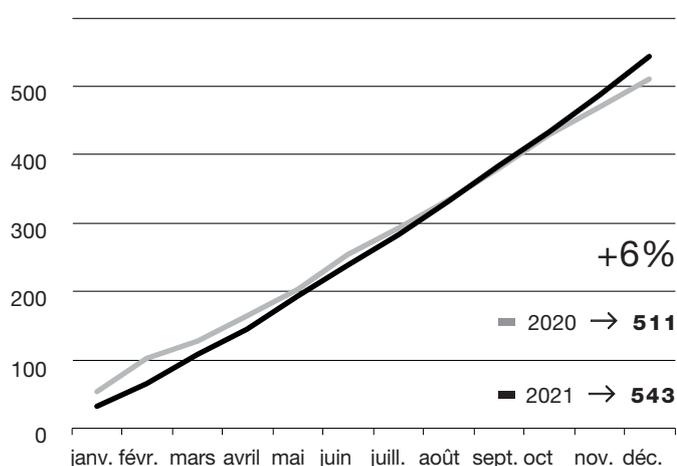
De manière générale, nous constatons une stabilité dans le nombre d'incendies en 2021. Il s'agit principalement d'incendies par négligence (feu de casserole, mégot, etc.) ainsi que de véhicules.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.



Accidents de la circulation *

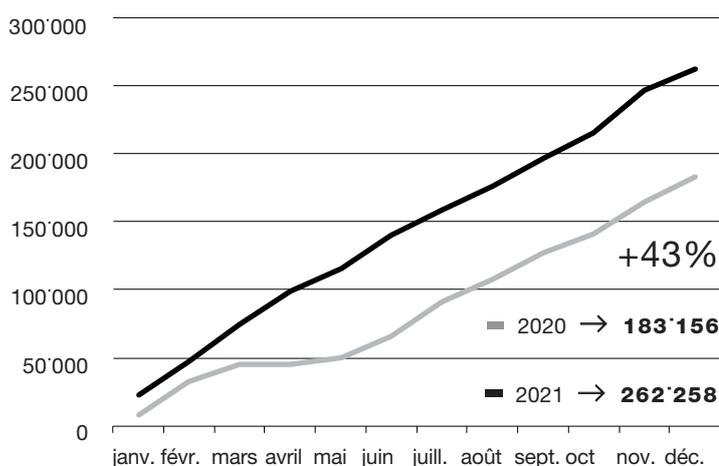
Une légère augmentation du nombre d'accidents de la circulation est à relever. Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Toutefois, une hausse des cas de fuite après des accidents dans les parkings est observée.



Nombre de véhicules contrôlés lors de contrôles radar *

Les contrôles radars, ainsi que leur durée, sont en forte augmentation en 2021.

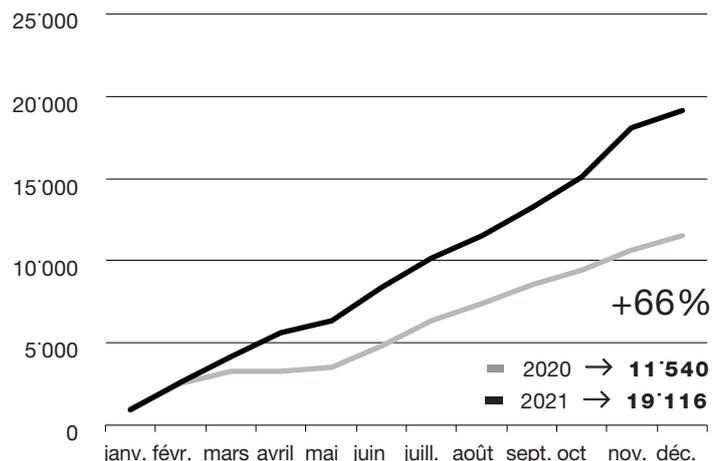
Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.



* (total mensuel cumulé)

Nombre d'infractions lors de contrôles radar *

La forte augmentation des infractions est en corrélation avec l'augmentation des contrôles.

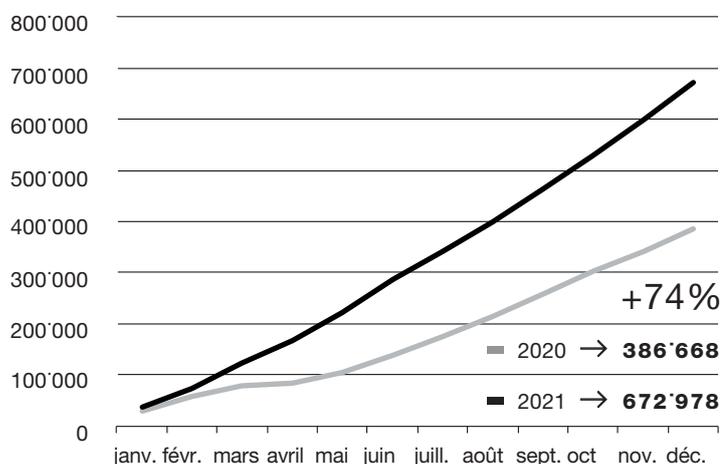


Services généraux

Stationnement

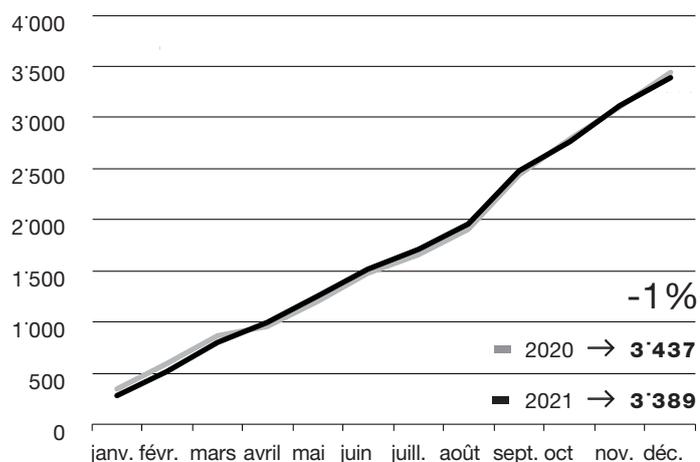
Nombre d'activations du stationnement par smartphone *

Le paiement des taxes de stationnement par smartphone a poursuivi une importante progression en 2021. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'accélération des solutions de paiement dématérialisées dans le cadre de la crise sanitaire.



Macarons délivrés *

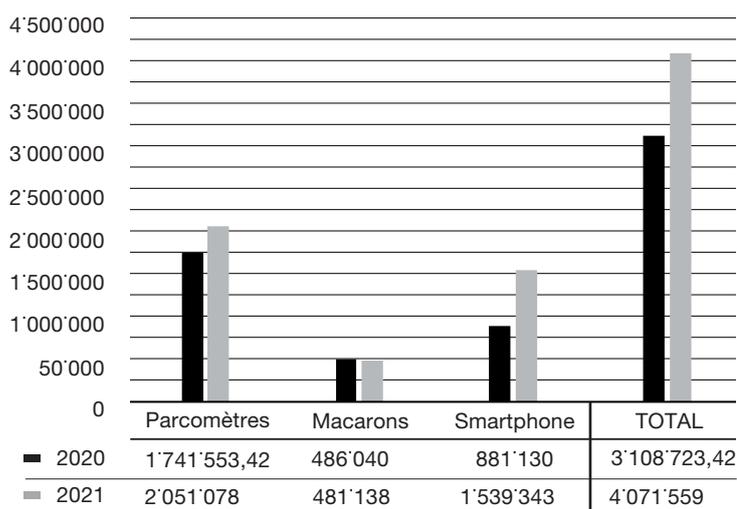
Nous observons une stabilisation des délivrances d'autorisations de stationnement privilégié en faveur des habitants et pendulaires, notamment en lien avec le télétravail recommandé ou obligatoire.



* (total mensuel cumulé)

Recettes en CHF

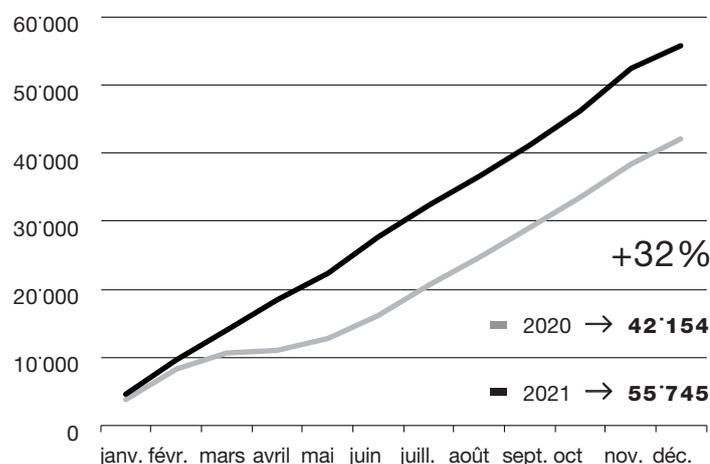
La croissance des recettes de stationnement est à relativiser eu égard à une année 2020 anormalement basse, en raison des périodes successives de semi-confinement et donc de fréquentation inférieure des parkings. Pour 2021, tant les recettes issues des parcomètres que des produits digitaux sont en hausse, avec une croissance plus marquée pour ces derniers.



Gestion des contraventions

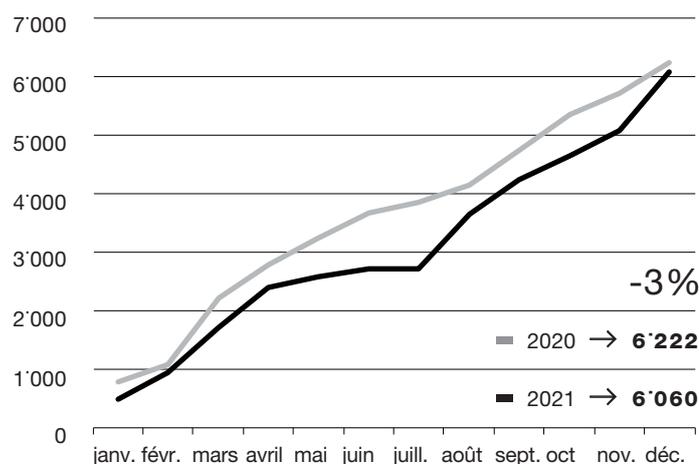
Amendes d'ordre *

Le volume d'amendes d'ordre a retrouvé son niveau d'avant-pandémie. L'année 2020 était fortement sujette aux mesures sanitaires, qui ont impacté de manière significative le transport individuel motorisé sous l'angle des contraventions routières.



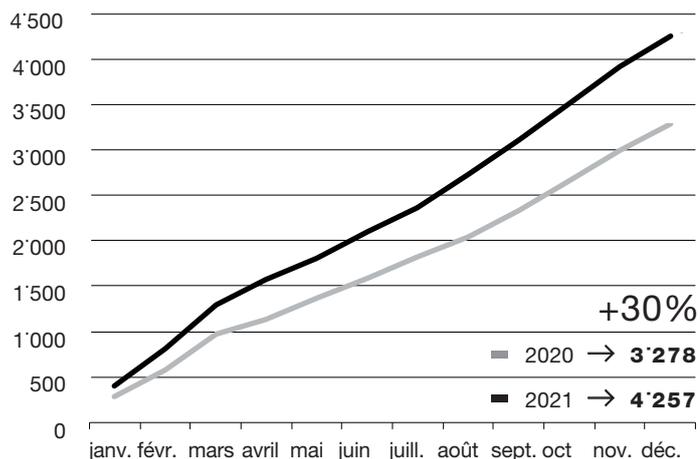
Ordonnances pénales *

Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en relative stabilité par rapport à l'année précédente.



Correspondances *

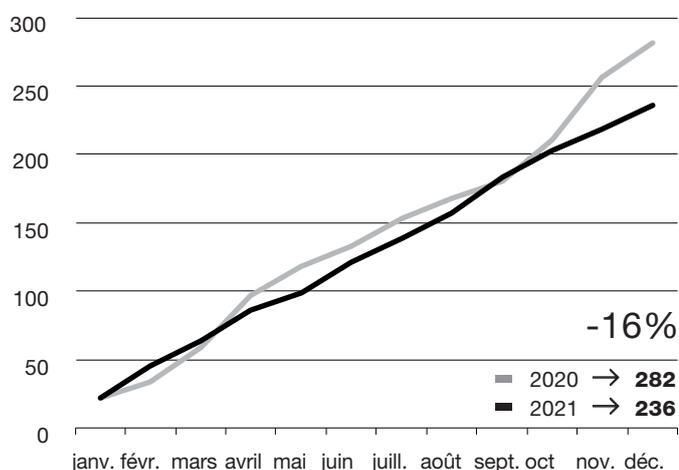
La hausse des correspondances établies dans le domaine des conventions provient de deux facteurs principaux : l'évolution des moyens de contrôle digitalisés (stationnement et surveillance du trafic) ainsi qu'une facilité accrue des moyens d'opposition électronique aux amendes d'ordre (formulaire en ligne).



Centre funéraire

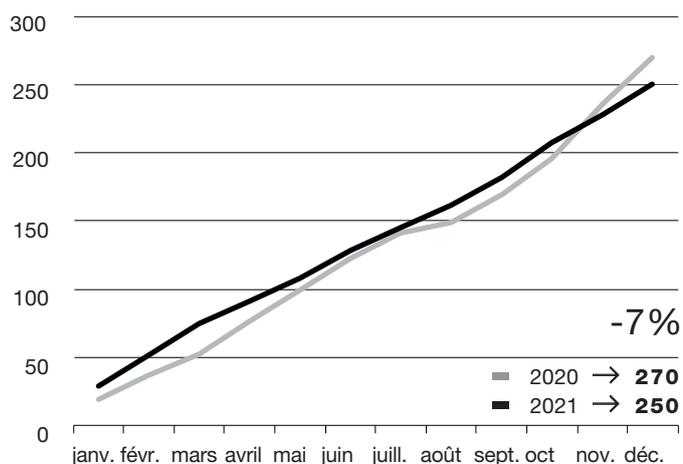
Permis d'inhumer | incinérer *

Le volume de permis d'inhumer/incinérer est en baisse, en lien avec une mortalité inférieure à 2020. Un lien avec l'évolution pandémique n'est pas démontrable sur cette seule base.



Cérémonies *

Le nombre de cérémonies célébrées à Yverdon-les-Bains est en légère baisse par rapport à l'année précédente.

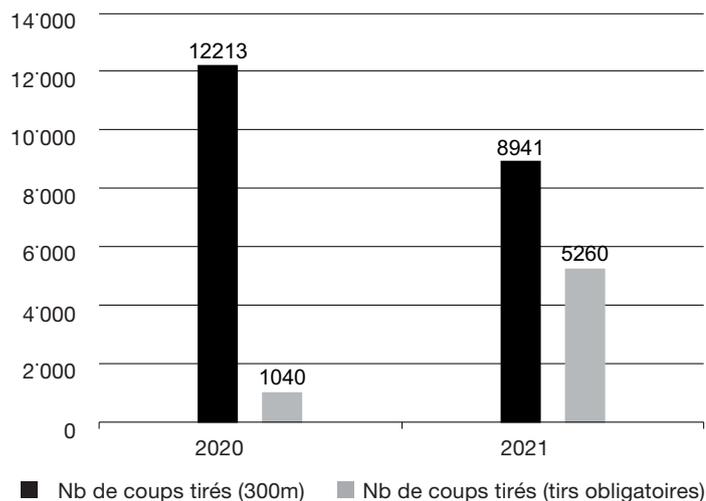


* (total mensuel cumulé)

Stand de tir

Tirs obligatoires et coups tirés

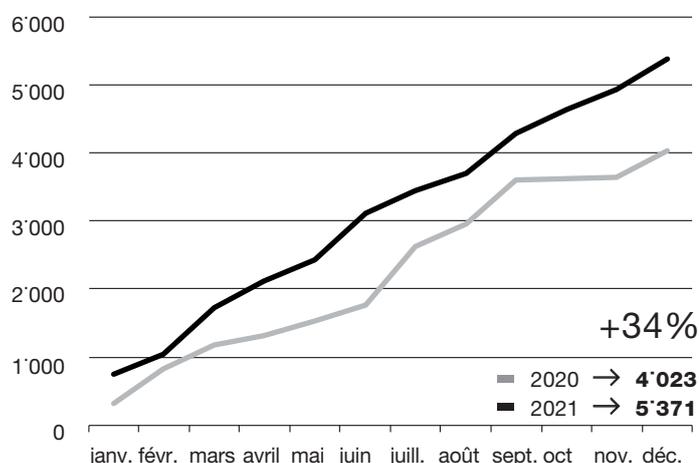
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est globalement en hausse de 7% mais présente une baisse des tirs des sociétés, imputable aux effets de la crise sanitaire sur les activités sportives, alors qu'une hausse significative de tireurs ayant participé aux tirs obligatoires est observée.



Enquêtes administratives

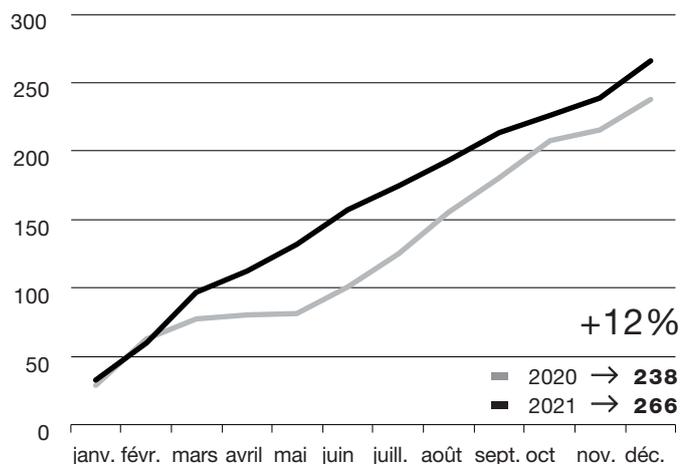
Commandements de payer notifiés *

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente, témoignant d'un accroissement du volume de contentieux, particulièrement important depuis deux ans.



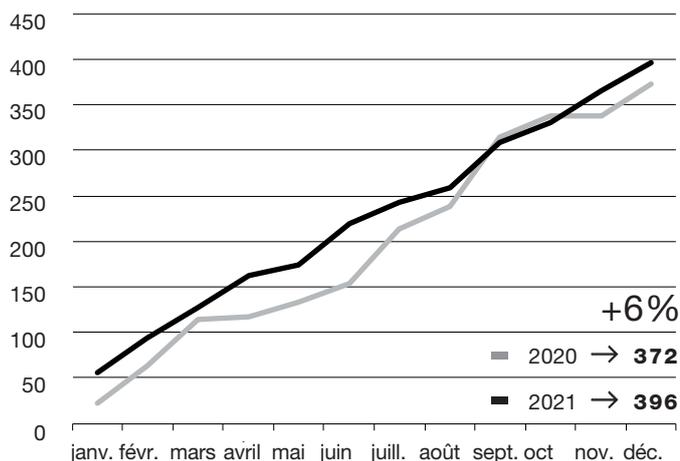
Recherches d'adresses *

Les recherches d'adresses en faveur des Office cantonaux sont globalement en hausse dans tous les domaines.



Rapports établis

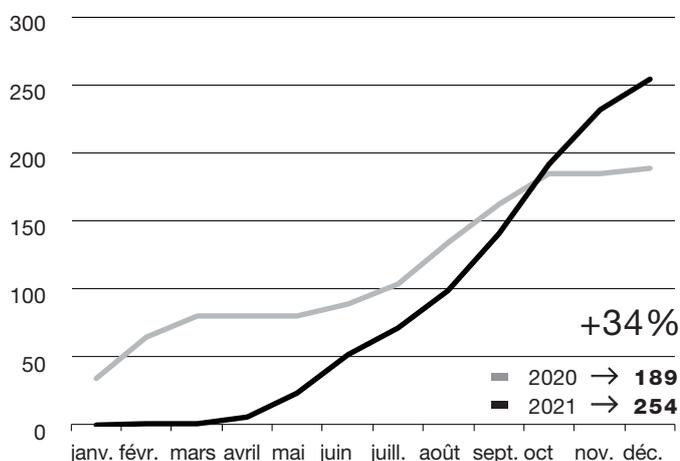
Les rapports dressés par le Bureau des enquêtes administratives sont en légère hausse, notamment en raison de l'augmentation du volume traité pour l'Office des poursuites et faillites.



Police du commerce

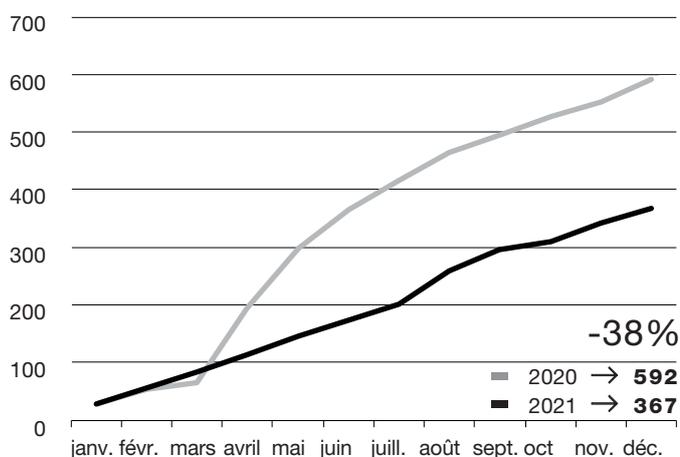
Manifestations soumises à autorisation *

Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains en 2021 est en hausse, mais demeure relativement bas en raison de la persistance des mesures sanitaires, particulièrement restrictives dans le domaine des manifestations publiques.



Heures de terrain effectuées par la police du commerce *

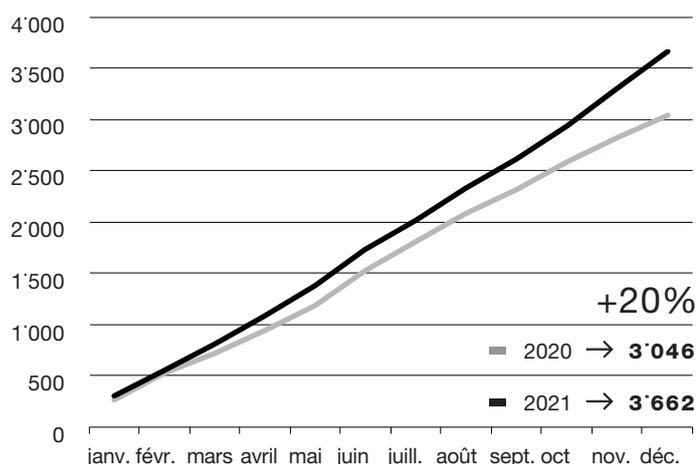
L'activité de terrain de notre police du commerce est en baisse par rapport à 2020, année particulière en lien avec une occupation exceptionnellement élevée du terrain en lien avec l'instauration de mesures sanitaires contraignantes. Nous observons cependant en 2021 une hausse par rapport au niveau d'avant-pandémie.



* (total mensuel cumulé)

Total des écrits émis par la police du commerce *

Les échanges de courriels et courriers en lien avec l'activité de la police du commerce sont en hausse dans un contexte de volatilité des mesures sanitaires, qu'il a été nécessaire de traduire par une communication accrue dans le domaine de la surveillance des activités économiques.



Contrôle des habitants

Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

Évolution de la population résidente

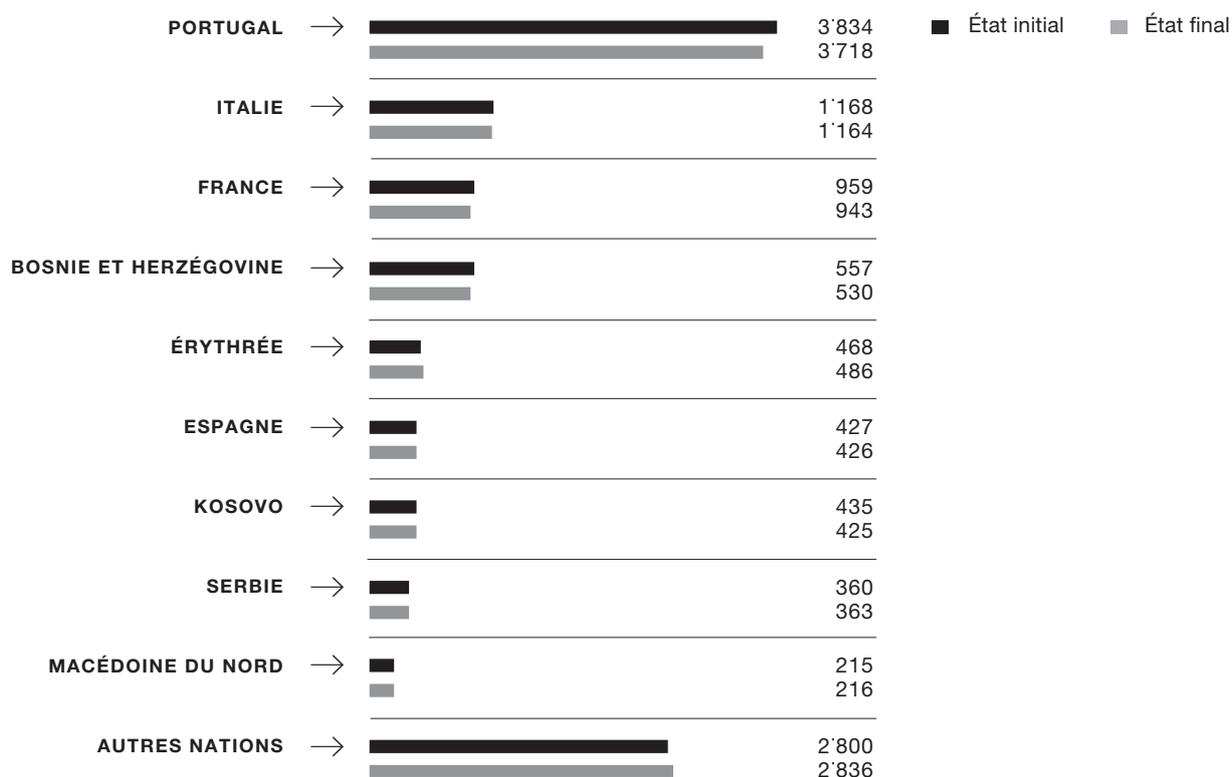
Au 31 décembre 2021, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 29'631 personnes (15'162 femmes / 14'469 hommes).

Elle s'élevait le 31 décembre 2020 à 29'977 personnes (15'310 femmes / 14'667 hommes). On observe une diminution de la population résidente de 1.15 % au cours de l'année 2021.

Répartition de la population :

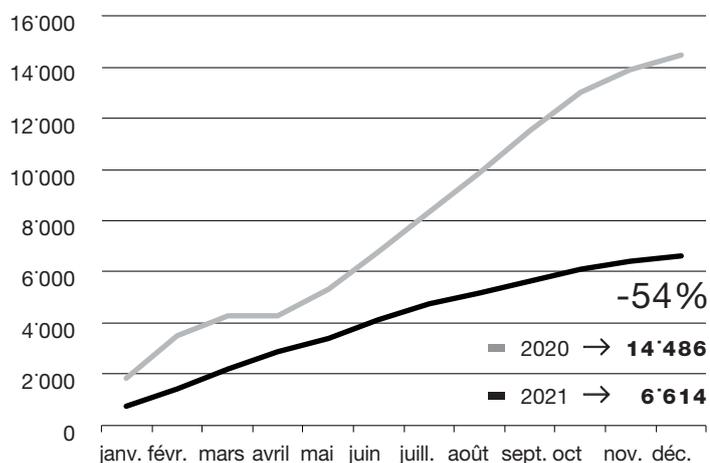
- Ressortissants suisses 57% (13% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 43%

Habitant(e)s selon pays



Fréquentation du guichet *

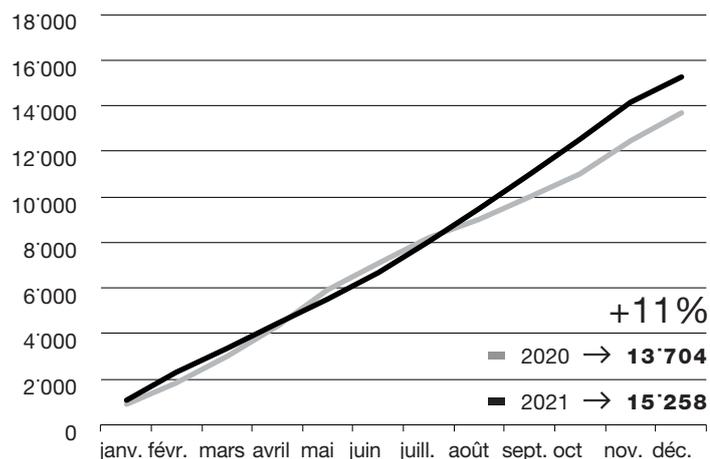
La fréquentation du guichet a diminué de plus de moitié entre 2020 et 2021, par l'introduction d'un concept d'accueil sur prise de rendez-vous. Les usager-ères disposent ainsi d'une plus grande flexibilité pour requérir une prestation, alors que le personnel a une disponibilité accrue pour un accueil de qualité. Les files d'attente habituelles à l'entrée du Contrôle des habitants ont de ce fait totalement disparu.



* (total mensuel cumulé)

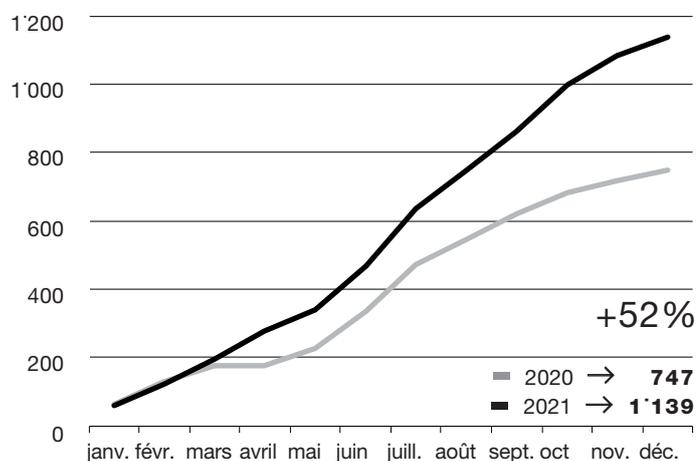
Téléphones *

Le corolaire à l'introduction de l'accueil sur rendez-vous est une sollicitation légèrement plus importante du personnel affecté aux prestations téléphoniques. Cette augmentation a cependant été limitée par l'introduction d'un calendrier de prise de rendez-vous en ligne.



Cartes d'identité délivrées *

Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2021 a retrouvé un volume comparable à l'avant-pandémie, par la réouverture des échanges internationaux.



Chancellerie

Plaintes déposées par la Ville pour des dommages à la propriété *

On constate en 2021 une baisse significative des plaintes déposées par la Ville pour des déprédations commises sur ses installations.

